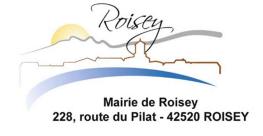
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL



Mardi 15 Décembre 2020 19 heures

L'an deux mille vingt le 15 décembre, à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ARIES.

Date de convocation : 9 Décembre 2020 Nombre de membres en exercice : 15

Présents: 14 Votants: 15

<u>Présents</u>: Philippe ARIES - Éric FAUSSURIER - Didier BRUNEL - Marie-Agnès ACHAINTRE - Sébastien SOUTRENON - Isabelle DURAND - Marie-Claude FOREST - Catherine LIROLA - Marie-Christine FEUILLATRE - Yves MEILLER - Magali ARNAUD - Christian PEILLON - Jean-Michel VALLOT-Emmanuel MARILLIER

Pouvoirs: Catherine BRUNETON à Magali Arnaud

Secrétaire de séance : Emmanuel MARILLIER

♣ Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux du 20 octobre et du 24 novembre 2020

Sans observation, les procès-verbaux des conseils municipaux du 20 Octobre et du 24 Novembre 2020 ont été approuvés à l'unanimité des membres présents.

Délibérations:

Budget Communal- Décision modificative

Selon les dernières opérations comptables passées, nous n'avons pas eu besoin de délibérer.

♣ Budget Communal - Autorisation de paiement

Rappel par M le Maire des dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales.

Montant budgétisé des dépenses d'investissement 2020: 394 766 €

(Hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts »)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de <u>98 691 €</u> (soit 25% du montant)

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Chapitre 21 : 38 691 € Chapitre 23 : 60 000 €

Approbation unanime du Conseil Municipal

Budget Assainissement - Autorisation de paiement

Pour la même raison que la délibération précédente, le montant budgétisé des dépenses d'investissement 2020 est de : **308 417 €**

(Hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts »)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de **77 104 €** (soit 25% du montant).

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Chapitre 21 : 27 104 € Chapitre 23 : 50 000 €

Approbation unanime du Conseil Municipal

Régime forestier - coupes 2021

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la lettre de M. Bernard BONNICI de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asseoir en 2021 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

M. Christian Peillon précise les modalités d'inscription des coupes à l'état d'assiette et le mode de vente de celles-ci. Elles concernent une parcelle du bois des Bessières (sapins pectinés) qui seraient proposées à la vente sur pieds.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2021 présenté ci-après

									Mode de commercialisation				
	Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance
[1	AMEL	348	5	2021	2021			V				

(1) Type de coupe : AMEL Amélioration, EM Emprise, IRR irrégulière, AS sanitaire, RA rase, SF taillis sous futaie, TS taillis simple, RGN régénération

4 Assainissement - travaux d'amélioration Chemin du ruisseau

M. Brunel présente le programme d'assainissement de 2021. Celui-ci a été préparé avec l'aide du cabinet 3D Infrastructure. Il concerne des anomalies qui avaient été relevées lors de l'inspection faite par le cabinet d'étude IRH.

Cette partie se trouve sur le réseau partant de l'ancien "agorespace" jusqu'à la station du bourg. Le montant estimatif de l'opération serait de 20 225 € HT.

M. le maire propose au conseil de déposer une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité.

4 Sécurité Incendie

M. Soutrenon présente le projet de mise en sécurité des habitations sur le chemin des Jarries. Nous envisageons la création d'une réserve d'eau incendie afin de protéger de nouvelles habitations. Cette opération passe par l'installation d'une bâche à eau de 60 m3 car le réseau d'eau n'est pas capable d'accueillir un PEI.

Le montant estimé de ces travaux est de 15 125 € HT.

M. le maire propose au conseil de déposer une demande de subvention auprès du département au titre de l'enveloppe territorialisée 2021.

Approbation unanime du Conseil Municipal

♣ Programme de voierie 2021 -route des Bessières - A Pataud - Sagnemorte

M. Brunel expose le projet de travaux sur la voirie envisagé en 2021.

Afin de maintenir la qualité de notre réseau routier et de sécuriser le passage en hiver des engins de déneigement, nous projetons la réfection de deux zones de chaussées qui s'affaissent route de la Chanterelle et route de la Sagnemorte et le goudronnage en bicouche sur deux autres zones de la route de la Sagnemorte dans le bois des Bessières.

Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 23 515 € HT.

M. le Maire propose au conseil de déposer une demande de subvention auprès du département au titre de l'enveloppe de voirie communale.

Approbation unanime du Conseil Municipal

Radar pédagogique entrée Nord du bourg

Lors de la réfection du pont sur la RD34 à l'entrée nord du bourg, les pavés ont été supprimés. Nous constatons depuis des vitesses excessives de certains véhicules entrant dans le bourg. Afin de faire prendre conscience à chacun des vitesses réelles, nous projetons l'achat et l'installation d'un radar pédagogique.

M. le Maire propose au conseil de déposer une demande de subvention auprès du département au titre des amendes de police.

Le devis présenté est de 4 564 € HT.

Approbation unanime du Conseil Municipal

Gratification stagiaire

Monsieur le Trésorier nous avait alerté pour verser une gratification à un stagiaire : Lorsque la durée est inférieure à 2 mois, la collectivité peut accorder une gratification, en fixant par délibération, son montant et ses conditions de versement.

Pendant 3 semaines au mois de Décembre, nous avons accueilli en mairie une stagiaire dans le cadre de ses études.

Elle a travaillé avec l'aide d'un tuteur en la personne de Didier Brunel qui lui a proposé de continuer la préparation des documents pour l'installation du nouveau logiciel de gestion du cimetière.

Elle a aussi mis à jour le classeur détaillé des plans de zonage du nouveau PLU.

La discussion se portait sur l'octroi d'une rémunération.

Par principe, le conseil n'était pas contre mais le problème était de choisir entre de l'argent ou un chèque cadeau.

La décision a été de lui offrir une carte cadeau d'un montant de 100 € chez Leclerc.

Questions diverses

Intégration Adjoint Administratif

M. le maire informe que les documents demandés depuis plusieurs mois sont enfin arrivés. Nous allons pouvoir prendre un arrêté d'intégration de Martine Vignal au 01/01/2021.

Préparation vœux du Conseil Municipal

Cette année, la traditionnelle cérémonie des vœux n'aura surement pas lieu. De ce fait, l'occasion de présenter le nouveau conseil municipal aux citoyens ne pourra pas se faire non plus. L'ensemble du Conseil Municipal a donc décidé de réaliser un petit montage vidéo qui sera disponible sur le site et sur les téléphones via l'application Illiwap.

C'est M. Emmanuel Marillier qui se charge du montage et de la diffusion.

ILLIWAP

Le conseil municipal a décidé de s'abonner à l'application Illiwap.

Une fiche explicative sera diffusée dans le bulletin municipal qui devrait sortir en début d'année. Le coût de l'abonnement "1er pas" choisi est de 100 € HT/an.

Il y a 2 rédacteurs : Emmanuel Marillier et Éric Faussurier

4 Arrêtés permanents de circulation - route de Couroulle et Chemin des Jarries

A la demande de plusieurs sociétés intervenants toute l'année sur notre territoire, il y a lieu de leur délivrer un arrêté permanent de voirie pour leurs différents accès et travaux.

Retour commissions

Commission Syndicat des 3 Rivières :

M. Faussurier nous présente rapidement le rôle du syndicat et ses objectifs.

Il est proposé de relancer le projet d'aménagement d'un jardin à l'entrée Nord du bourg avec l'association "Comme un jardin".

Commission SIEL

M. Soutrenon nous présente le projet du SIEL. L'objectif est de moderniser le parc éclairage. Il existe un appel à projet initié par France Relance.

Commission réseaux, sécurité :

M. Brunel indique qu'une réflexion est en cours avec le département pour la mise en sécurité du carrefour de la route de Couroulle avec la départementale sortie Sud du bourg.

Une autre réflexion est engagée aussi pour le carrefour du chemin des Jarries arrivant sur la départementale en priorité à droite.

Commission forêt:

M. Peillon précise que nous allons reprendre la discussion avec Véranne pour la rénovation des pistes forestières de la Chanterelle et de Dentillon.

Commission économie :

Madame LIROLA nous rapporte qu'une présentation de l'agrivoltaisme a été faite par Pascal Choffez (Total Quadran) et Jean-Louis Poletti, maire de Saint Michel sur Rhône.

Total Quadran, filiale de Total et le groupe In Vivo, union nationale de coopératives agricoles, souhaitent mettre en place un projet pilote d'agrivoltaisme de Maclas à La Chapelle Villars.

M. Vallot nous explique qu'un projet de production d'hydrogène pour la mobilité est à l'étude sur la zone d'activité de la bascule à Saint Pierre de bœuf. Il pourrait se faire en association avec la société Auto Passion qui déménage sur cette zone.

Ce projet est porté par une association de Pélussin.

Commission RH:

Les entretiens individuels seront réalisés cette semaine.

Commission communication:

Le bulletin municipal est bouclé. Il reste les vérifications de dernière minute et il sera envoyé à l'imprimeur le 18 décembre.

Commission mutualisation:

A la suite de la 1^{ère} réunion, une demande de choix de priorités a été faite aux différentes communes sur la base d'un tableau de possibilités de mutualisation

L'objectif est d'utiliser les compétences existantes et de les proposer à d'autres communes.

Nous avons choisi de proposer la police municipale, le soutien RH comptabilité paye, les ATSEM et de grouper les achats par exemple de consommables communs.

Info générale :

Fermeture de la mairie au public du 24 au 31 décembre

Fin de séance à 21h30 Prochain CM : 2 Février 2021